



L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec reconnaît trois personnes remarquables

Québec, le 8 novembre 2024 – L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a honoré trois personnes en décernant ses distinctions pour l'année 2024 lors de son Congrès qui s'est tenu à l'Hôtel Le Concorde, le 7 et 8 novembre 2024. Le nouveau président de l'Ordre, M. Patrick Pineault, ing.f., a procédé à la remise des distinctions devant près de 180 ingénieures forestières et ingénieurs forestiers et dignitaires invités pour l'occasion.

1. DISTINCTION HENRI-GUSTAVE-JOLY-DE-LOTBINIÈRE

La Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière est remise à une personne extérieure à la profession dont les actions auront fait progresser la cause forestière et contribué à l'avancement et au rayonnement de la profession.

Même à titre posthume, l'Ordre a choisi de remettre cette distinction à feu monsieur Claude Villeneuve, biol., pour avoir su allier climatologie, écologie et développement durable tout au long de sa carrière dans ses recherches scientifiques. Ses enfants accueillent cette reconnaissance avec grande fierté.

2. INGÉNIEUR FORESTIER DE L'ANNÉE

Le titre d' « Ingénieur forestier de l'année » est décerné à un membre pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier.

Cette année, l'Ordre a décidé de décerner le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » à Monsieur Mathieu Dufresne, ing.f. pour ses qualités de communicateur. Il a joué un rôle déterminant dans la vulgarisation des connaissances en foresterie, tant auprès des parties prenantes régionales qu'auprès du grand public dans les 24 derniers mois.

3. MÉDAILLE DE L'ORDRE

La « Médaille de l'Ordre » est remise annuellement à une ingénieure forestière ou un ingénieur forestier qui, par ses qualités personnelles et ses différentes réalisations, aura marqué de façon significative l'avancement et le rayonnement de la profession, et ce, tout au long de sa carrière. Cette distinction est la plus haute que l'Ordre puisse décerner.

L'Ordre a choisi de décerner la « Médaille de l'Ordre » 2024, à monsieur Denis Malenfant, ing.f. pour ses qualités de communicateur, son implication et son dévouement comme

enseignant au Cégep de Sainte-Foy en technique forestière et tous ses autres projets qui ont été couronnés de succès.

Au nom de tous les ingénieurs forestiers et ingénieures forestières du Québec et du Conseil d'administration de l'OIFQ, le président de l'Ordre, monsieur Patrick Pineault, ing.f., désire féliciter les récipiendaires des Distinctions 2024.

-30-

À propos de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Fondé en 1921, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec compte 1861 membres œuvrant dans toutes les régions du Québec. Il a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'expertise professionnelle dans le secteur forestier québécois.

Pour tout renseignement :

Marie-Claude Dussault, MBA

Directrice des communications et de la formation continue

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Tél. : 418 650-2411, poste 102 | marie-claude.dussault@oifq.com